

AVANT PROPOS

Ce numéro 10 de PRATIQUES, bien qu'intitulé ENJEUX DES TEXTES, n'est pas, à proprement parler ce que l'on appelle traditionnellement un numéro à thème. La collection d'articles qui le constitue aborde bien le même problème, celui des textes, mais sous des pertinences différentes, à partir de lieux pouvant parfois paraître fort éloignés. Leur effet cumulatif conduit à la connaissance que le fait linguistique ne saurait être réduit à une « machinerie » uniquement formelle mais est à part entière une pratique sociale parmi d'autres.

L'ÉDITORIAL, après avoir fait le point sur la place de l'École dans le tout complexe qu'est une formation sociale, montre à quel point l'apprentissage de la langue et la lecture des textes sont surdéterminés par des paramètres économiques, sociaux et politiques.

Charles GRIVEL (Du traitement d'apprentissage des textes) situe la position idéologiquement contradictoire de l'élève devant l'enseignement de la littérature : « absence de participation aux valeurs déclarées dans les textes officiels, honte ou du moins mésestime des jouissances qu'il tire de son contact avec les textes clandestins (ou simplement non scolarisés) ». Ce constat fait, il montre que non seulement l'élève est partagé mais qu'il doit de plus se soumettre à l'apprentissage d'un code (« parole dosée, réglée du commentaire »). Ch. Grivel étudie alors les mécanismes qui permettent à l'élève d'accomplir un véritable tour de force : faire d'un discours appris un discours spontané et naturel.

Patrice QUÉRÉEL (Classique Hachette ! ou de l'idéologie dans les manuels scolaires du primaire), à partir de l'explication attentive d'un extrait d'un manuel du CM1 fait apparaître que l'apprentissage de la lecture est sous-tendu par un ensemble de dispositifs qui interpellent — s'il n'y a pas intervention critique du maître — les élèves en tant que sujets idéologiques.

Jean-Michel ADAM (Langue et texte : IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE) s'emploie par l'étude d'un phénomène précis à montrer la caducité du cloisonnement — encore existant — grammaire/texte. Le cadre phrastique dans

lequel s'effectue généralement l'étude des temps verbaux (en l'occurrence, l'imparfait et le passé simple) se révèle insuffisant et il faut recourir à une grammaire de texte dont J.-M. Adam propose quelques règles. On s'aperçoit alors que le jeu des temps verbaux, traditionnellement exploité en vue d'exercices de langue ou de « style », est à même de supporter les effets idéologiques d'un texte.

Pour Jean-Pierre GOLDENSTEIN (Une grammaire de texte pour la composition française) un texte n'est pas seulement un objet à lire mais aussi l'objet d'une pratique d'écriture. Si l'on veut que la production des textes ne soit pas l'apanage des seuls « doués en français », il est nécessaire d'initier l'ensemble des enseignés à « quelques règles de base concernant le système du texte ». C'est là une « base indispensable à toute tentative d'écriture d'un texte long ».

Claude OLLIER (Les inscriptions conflictuelles) nous donne à lire les réflexions d'un écrivain sur sa propre pratique. Réfléchissant sur les processus d'élaboration des textes, il montre que l'écriture n'est jamais transparence, expressivité ou représentativité, mais conjonction de procès complexes. Outre les effets de connaissance qu'il produit, le travail de Claude Ollier a le mérite de bousculer la coupure institutionnalisée entre des théoriciens sans pratique et des praticiens sans théorie.

Les NOTES DE LECTURE correspondent à la nécessité de faire circuler l'information théorique et pédagogique. Dans cette optique, on signalera désormais toute publication susceptible de répondre aux nombreux problèmes posés par un enseignement rénové du français. Il s'agit, dans une certaine mesure, par cette rubrique, de faire prendre conscience que toute intervention pédagogique doit être sous-tendue par des travaux et des réflexions émanant de champs très divers.